

Deux commandants de la police, tous deux corses sont sur la sellette ces jours-ci à Bastia. Au temps d'une longue enquête de l'inspection générale de la police nationale, ils sont suspectés d'avoir -vieux tradition insulaire il est vrai-informés des "amis" locaux des intentions investigatrices que la force publique nourrissait à leur endroit.

En clair, la police locale avait décidé de s'intéresser de près au fonctionnement et à la compétitivité des machines à sous (prohibées, bien sûr) qui fleurissent de plus en plus dans un certain nombre de bistrotts de Haute Corse.

Déjà tracassé en 2001 pour relations fâcheuses, l'un des deux commandants, qui ses relations aidant, avait alors pu échapper à une mutation sur le continent, s'est fait avoir comme un bleu.

Histoire de le piéger, des collègues de la PJ du cru, lui avaient annoncé-en lui demandant bien sûr de garder le secret-une descente imminente dans plusieurs de ces établissements. Efficacité maximale : les machines à sous disparaissaient instantanément des bistrotts. **Pour en avoir le cœur net, les mêmes collègues font un plus tard savoir au confiant commandant Paul ARGENTI, c'est son nom, que l'opération est en définitive annulée.**

Illico les machines à sous referont leurs apparitions dans les jours qui suivent, comme le constatent quelques discrets observateurs. Presque trop beau pour être vrai.

Détail en conclusion de leur rapport, les enquêteurs de l'IGPN, informés, à leur tour, de ce subterfuge, soulignent cependant-est-ce convenable ? « Les difficultés rencontrées, au sein de la PJ (de Bastia) pour obtenir de la part des fonctionnaires de police (ou du moins de certains d'entre eux) des renseignements utiles à leur enquête ».

Ces ignares se croyaient à Dunkerque ou à la Rochelle ?

Deux flics sur la sellette en Corse

Jean-Michel Décugis



Avis de brise de mer en Corse :

deux commandants de police de Bastia sont soupçonnés d'avoir tuyauté des voyous dans des affaires de grand banditisme. Une information judiciaire a été ouverte le 3 décembre pour « violation du secret de l'instruction » à la suite d'une enquête préliminaire de neuf mois confiée à la police des polices. Un commandant de la sûreté départementale aurait révélé à des malfrats l'imminence d'une opération de police dans un bar de machines à sous. En réalité, il s'agissait d'un piège monté au policier par ses propres collègues de la PJ. Visiblement bien informés, les voyous avaient précipitamment déménagé leurs bandits manchots avant de les replacer illico, une fois l'intervention bidon annulée. La scène, filmée, a été versée au dossier d'instruction. Déjà, en 2001, ce même policier, alors en poste à la PJ de Bastia, avait été sanctionné pour ses liens supposés avec le milieu local : une simple mutation à la sécurité publique, en dépit de la décision du conseil de discipline qui recommandait un déplacement en métropole. **A l'époque, un commandant de la PJ de Bastia, par ailleurs représentant syndical, était intervenu en faveur de son collègue. Lui aussi est soupçonné de plusieurs fuites dans des dossiers de grand banditisme traités à Marseille, dont l'assassinat du caïd Farid Berrhama**